



Accident de scooter sans assurance comment etre indemnisé

Par **demare gaelle 76**, le **14/11/2017** à **15:41**

Bonjour, j'ai eu un accident de scooter avec mon copain (étant le conducteur) mais sans assurance)la jeune femme qui nous a percuté était en tord, j'ai étais blessé à la jambe donc frais médicaux.. et donc arrêt de deux semaines. J'aimerais savoir qui va m'indemniser et quel démarche faire pour ca merci

Par **janus2fr**, le **14/11/2017** à **16:21**

Bonjour,
Si l'automobiliste est responsable, elle vous doit réparation. Mais comme vous n'êtes pas assurée, vous ne pouvez compter que sur vous même pour les démarches, règlement amiable dans un premier temps et éventuellement devant la justice...